



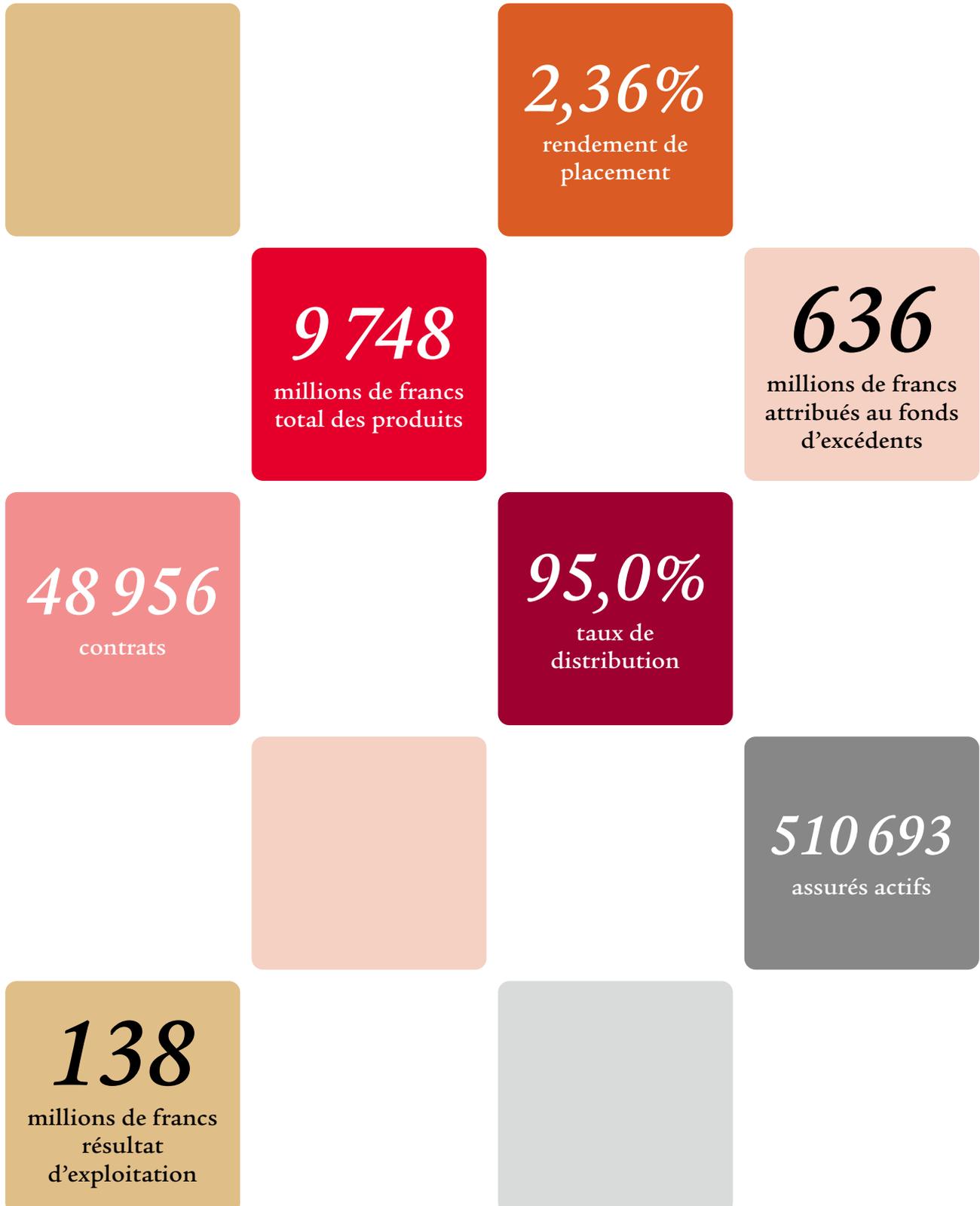
Compte d'exploitation 2022

Index

Swiss Life compte d'exploitation 2022 en bref	3
Editorial	4
Aperçu du compte d'exploitation prévoyance professionnelle Suisse	6
<i>Composition de la prime d'épargne</i>	7
<i>Composition des prestations d'assurance</i>	8
<i>Répartition des revenus des placements</i>	8
<i>Méthode de comptabilisation</i>	9
<i>Justification du respect de la quote-part minimum</i>	9
<i>Affaires soumises à la quote-part minimum</i>	10
<i>Affaires non soumises à la quote-part minimum</i>	11
<i>Résumé</i>	12
Provisions techniques	12
<i>Fonds d'excédents</i>	13
<i>Provisions de renchérissement</i>	13
<i>Valeurs comptables – Passifs</i>	14
<i>Autres chiffres clés</i>	14
Contexte des placements: données portant sur l'année 2022	15
<i>Données relatives à la politique de placement de Swiss Life</i>	15
<i>Détails du portefeuille de placements</i>	16
Placements, réserves de réévaluation, rendement et performance	17
<i>Valeurs comptables – Actifs</i>	17
<i>Frais de gestion de la fortune</i>	18
Prime pour frais de gestion et charges d'exploitation	19

Swiss Life

Compte d'exploitation 2022 en bref



Editorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

Grâce au caractère prudent et à la solidité des activités opérationnelles durant les années précédentes, Swiss Life a de nouveau pu enregistrer un bon exercice avec son offre de prestataire complet pour la clientèle Entreprises en 2022.

Dans la prévoyance professionnelle, Swiss Life a enregistré un résultat d'exploitation de 138 millions de francs (contre 124 millions en 2021) ainsi qu'une augmentation du nombre de contrats de 1% à 48 956 au cours de l'exercice écoulé, affichant ainsi à nouveau une légère croissance du portefeuille. En poursuivant la politique de souscription prudente et en maintenant le cap sur la rentabilité dans les affaires nouvelles, la qualité habituelle a pu être maintenue pour la clientèle Entreprises en 2022. Dans l'environnement de marché complexe, la politique de placement de Swiss Life axée sur la sécurité a de nouveau fait ses preuves et a atteint un rendement net des placements de 2,36%. Les personnes assurées ont en outre reçu 211 millions de francs du fonds d'excédents (contre 136 millions en 2021).

636 millions de francs ont également pu être attribués à ce dernier, constitué en faveur des personnes assurées. Cela représente une augmentation de 486 millions de francs par rapport à l'année précédente. Le financement à long terme des promesses de prestations pour nos assurés reste durablement garanti grâce à l'évolution stable de l'assurance collective et aux solides provisions.

Avec la fin de l'environnement de taux négatifs, Swiss Life a constaté une légère hausse de la demande en solutions complètes avec garanties au cours de l'exercice écoulé. Notre entreprise continue d'offrir aux PME et aux grandes entreprises une liberté de choix dans l'organisation de la prévoyance professionnelle ainsi que des solutions flexibles dans l'assurance collective. Dans le cadre de sa stratégie de prestataire complet, elle peut proposer des affaires semi-autonomes, y compris dans un environnement commercial volatil. Or, ces affaires correspondent à des possibilités de placement individuelles. On constate notamment une forte hausse de l'intérêt pour les solutions 1e pour cadres, et un besoin en la matière.

Nous vous remercions, chers clients et chères clientes de Swiss Life, de votre confiance et de votre fidélité, et nous réjouissons de continuer à vous accompagner dans le cadre de votre prévoyance professionnelle.



A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form the name Hans-Jakob Stahel.

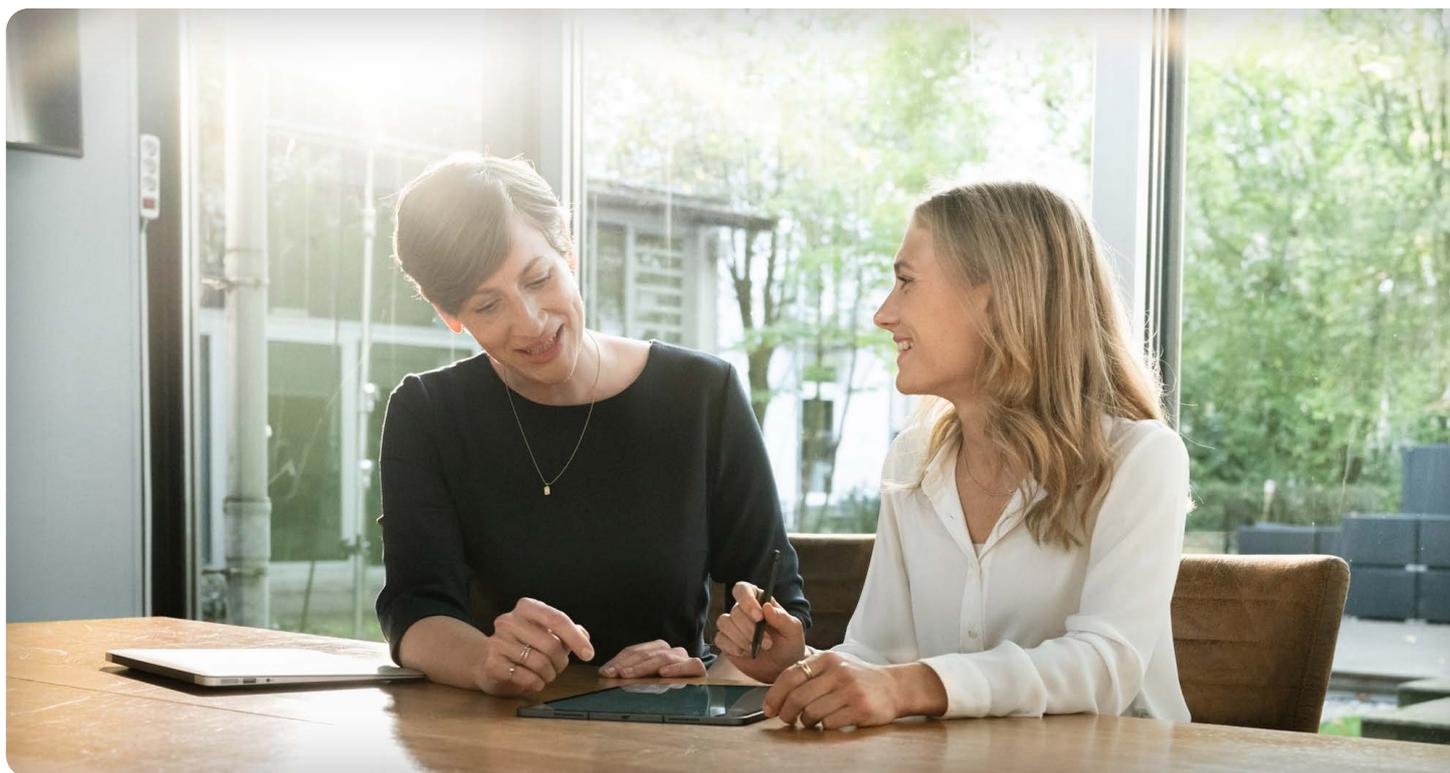
Hans-Jakob Stahel
Responsable Clientèle Entreprises
Membre du comité de direction

Aperçu du compte d'exploitation

Prévoyance professionnelle Suisse

	2022	2021
Produits		
Primes émises, brutes	7 949	7 893
Primes d'épargne	6 970	6 916
Primes de risque	751	745
Primes pour frais de gestion	228	232
Produits des placements nets	1 796	1 418
Produits des placements de capitaux direct	1 920	1 942
Résultat des aliénations	331	-208
Solde des réévaluations et amortissements	-155	-34
Résultat monétaire	-62	-56
Charges d'intérêts	-6	-6
Produits des placements bruts	2 028	1 638
Frais de gestion de la fortune	-232	-220
Autres produits	7	7
Résultat de la réassurance	-4	0
Total des produits	9 748	9 318
Charges		
Prestations d'assurance	9 227	8 020
Prestations de vieillesse, de décès et d'invalidité	2 873	2 716
Prestations individuelles en capital (prestation de libre passage, EPL, divorce, police de libre passage)	4 058	3 955
Valeurs de rachat issues de dissolutions de contrat	2 253	1 311
Charges de traitement des prestations	43	38
Variation des provisions techniques	-506	793
Avoir de vieillesse	-1 088	-77
Provisions pour futures conversions en rentes	-15	-2
Réserve mathématique pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours	493	896
Réserve mathématique pour les rentes d'invalidité et les rentes pour enfants d'invalidité en cours	-15	-3
Réserve mathématique Polices de libre passage	-76	-81
Réserve mathématique Autres couvertures	49	45
Renforcements de réserve mathématique pour réserves mathématiques des rentes et polices de libre passage	-161	-23
Provisions pour les cas d'assurance survenus mais non encore liquidés	-47	4
Réserves pour fluctuations de valeurs et garantie de taux d'intérêt	258	0
Provisions de renchérissement	1	1
Autres provisions techniques	95	33
Frais d'acquisition et de gestion	236	213
Variation du report de primes	0	0
Autres charges	17	18
Attribution au fonds d'excédents	636	150
Résultat d'exploitation	138	124
Total des charges	9 748	9 318

Toutes les données sont en millions de francs



Composition de la prime d'épargne

Composition de la prime d'épargne	2022	2021
Bonifications de vieillesse	2 581	2 618
Apports individuels suite à des entrées en fonction, rachats, versements EPL ou divorces	3 569	3 384
Avoirs de vieillesse apportés lors de reprises de contrats	119	170
Apports pour rentes de vieillesse et de survivants	7	1
Apports pour rentes d'invalidité et rentes pour enfants d'invalides	9	17
Apports pour polices de libre passage	685	726
Total des primes d'épargne	6 970	6 916

Toutes les données sont en millions de francs

Composition des prestations d'assurance

Composition des prestations d'assurance par risque	2022	2021
Prestations suite à des départs à la retraite	2 173	2 039
Prestations sous forme de rentes	1 027	996
Prestations en capital	1 146	1 043
Taux de prestations sous forme de rentes	47%	49%
Taux de prestations en capital	53%	51%
Prestations suite à des décès et des invalidités	700	677
Prestations sous forme de rentes	444	447
Prestations en capital	256	230
Total des prestations de vieillesse, de décès et d'invalidité	2 873	2 716

Toutes les données sont en millions de francs

Répartition des revenus des placements

Répartition des revenus directs des placements	2022	2021
Liquidités	-12	-8
Obligations	1 004	1 041
Biens immobiliers	472	450
Hypothèques	106	105
Autres placements	350	354
Produits des placements de capitaux direct	1 920	1 942

Toutes les données sont en millions de francs



Méthode de comptabilisation

Le compte d'exploitation de la prévoyance professionnelle englobe les activités de Swiss Life en Suisse dans le domaine de la prévoyance professionnelle. La LPP (loi sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité) et la LSA (loi sur la surveillance des assurances) ainsi que les ordonnances y afférentes en constituent les bases légales.

Les primes périodiques, les primes uniques et les produits des capitaux représentent l'essentiel des recettes du compte d'exploitation. Les prestations d'assurance sont essentiellement des prestations de vieillesse, d'invalidité ou de décès sous forme de rente, ou des prestations en capital dans le cadre d'un libre passage ou d'un rachat.

Les explications données se basent sur les comptes annuels statutaires. Les comptes annuels statutaires pour la Suisse reflètent l'évolution de l'assurance collective et in-

dividuelle suisse du point de vue actuariel. Sur la base de ce document, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA peut vérifier si les directives, notamment celles relatives à la solvabilité, sont respectées. L'attribution des excédents aux preneurs d'assurance, la politique de répartition du dividende et l'établissement de rapports à l'intention de l'autorité de surveillance sont fonction des comptes annuels statutaires.

Les comptes annuels statutaires ne doivent pas être confondus avec les états financiers du groupe Swiss Life. Ces derniers traduisent la marche des affaires de l'ensemble du groupe du point de vue des actionnaires. Ils sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards). Les résultats des filiales étrangères figurent également dans les états financiers du groupe. Il n'est pas possible d'établir une comparaison directe avec le résultat des activités suisses.

Justification du respect de la quote-part minimum

Les activités de prévoyance professionnelle peuvent être divisées en trois processus: épargne, risque et frais. Les produits permettent en premier lieu de couvrir les charges relatives à chacun des processus. La partie res-

tante des gains sert ensuite au renforcement des provisions techniques qui permettent de garantir durablement les prestations promises et d'alimenter le fonds d'excédents.

Processus	Recettes	Prestations attribuées
Processus d'épargne	Rendement net des capitaux	Rémunération des avoirs de vieillesse et des réserves mathématiques pour les rentes en cours, conversion de l'avoir de vieillesse en rentes de vieillesse
Processus de risque	Prime de risque	Versement de prestations d'invalidité et de survivants, constitution de réserves mathématiques pour les nouvelles rentes
Processus de frais	Prime pour frais de gestion	Prestations relevant de la gestion des solutions de prévoyance et d'assurance et du conseil à la clientèle

Affaires soumises à la quote-part minimum

Les affaires collectives sont dans leur grande majorité soumises à la quote-part minimum. D'après les dispositions légales relatives à la quote-part minimum (également appelée Legal Quote), 90% des bénéfices au minimum

doivent être utilisés en faveur des preneurs d'assurance. Il s'agit de garantir que les preneurs d'assurance participent de manière appropriée aux éventuels bénéfices de la compagnie d'assurance.

	2022	2021
Somme des éléments relatifs aux revenus	2 495	2 138
Processus d'épargne	1 626	1 286
Processus de risque	659	638
Processus de frais	210	214
Somme des dépenses	1 720	1 946
Processus d'épargne	1 103	1 315
Processus de risque	391	425
Processus de frais	226	206
Résultat brut	775	192
Constitution (+) ou dissolution (-) de provisions techniques	108	-5
Au niveau du processus d'épargne	56	-35
Risque de longévité	-176	-38
Lacunes de couverture lors de la conversion en rentes	-10	3
Garanties de taux d'intérêts	0	0
Dissolution de provisions de renchérissement en faveur de renforcements	0	0
Fluctuation de la valeur des placements	242	0
Au niveau du processus de risque	52	30
Cas d'assurance déclarés mais non encore liquidés*	-30	-2
Cas d'assurance survenus mais non encore déclarés	0	0
Fluctuation de la sinistralité	82	32
Modification et assainissement des tarifs	0	0
Dissolution de provisions de renchérissement en faveur de renforcements	0	0
Constitution de provisions de renchérissement supplémentaires	0	0
Dissolution de provisions de renchérissement en faveur du fonds d'excédents	0	0
Frais d'acquisition de capital risque supplémentaire	0	0
Attribution au fonds d'excédents	543	90
Résultat du compte d'exploitation	124	107
Quote-part de distribution	95,0%	95,0%

Toutes les données sont en millions de francs

*Y compris la constitution des renforcements de la réserve mathématique pour les rentes d'invalidité et de survivants

En 2022, dans les affaires soumises à la quote-part minimum, Swiss Life a utilisé 2 371 millions de francs au total en faveur des assurés. Avec une quote-part de dis-

tribution de 95,0%, les exigences liées au minimum légal sont remplies.

Affaires non soumises à la quote-part minimum

Les contrats disposant d'une réglementation spéciale en matière de participation aux excédents ne sont pas soumis à la quote-part minimum. En font notamment partie les contrats avec leur propre compte de pertes et

profits. La participation à un éventuel excédent est dans ce cas fonction de l'évolution de la sinistralité propre à chaque contrat.

	2022	2021
Somme des éléments relatifs aux revenus	280	257
Processus d'épargne	170	132
Processus de risque	92	107
Processus de frais	18	18
Somme des dépenses	154	169
Processus d'épargne	84	83
Processus de risque	51	69
Processus de frais	19	17
Résultat brut	126	88
Constitution (+) ou dissolution (-) de provisions techniques	19	11
Au niveau du processus d'épargne	6	1
Risque de longévité	-4	5
Lacunes de couverture lors de la conversion en rentes	-6	-4
Garanties de taux d'intérêts	0	0
Dissolution de provisions de renchérissement en faveur de renforcements	0	0
Fluctuation de la valeur des placements	16	0
Au niveau du processus de risque	13	10
Cas d'assurance déclarés mais non encore liquidés*	-1	9
Cas d'assurance survenus mais non encore déclarés	0	0
Fluctuation de la sinistralité	14	1
Modification et assainissement des tarifs	0	0
Dissolution de provisions de renchérissement en faveur de renforcements	0	0
Constitution de provisions de renchérissement supplémentaires	0	0
Dissolution de provisions de renchérissement en faveur du fonds d'excédents	0	0
Frais d'acquisition de capital risque supplémentaire	0	0
Attribution au fonds d'excédents	93	60
Résultat du compte d'exploitation	14	17
Quote-part de distribution	95,3%	93,3%

Toutes les données sont en millions de francs

*Y compris la constitution des renforcements de la réserve mathématique pour les rentes d'invalidité et de survivants

En 2022, dans les affaires non soumises à la quote-part minimum, Swiss Life a utilisé 266 millions de francs au total en faveur des assurés.

Résumé

	*SQPM	**NSQPM	Total
<i>Recettes brutes</i>	2 495	280	2 775
<i>Somme des dépenses</i>	1 720	154	1 874
Constitution (+) ou dissolution (-) de provisions techniques	108	19	127
Attribution au fonds d'excédents	543	93	636
<i>Résultat du compte d'exploitation</i>	124	14	138
<i>Quote-part de distribution</i>	95,0%	95,3%	95,0%
<i>Fonds d'excédents</i>	717	81	798

*SQPM: soumis à la quote-part minimum

**NSQPM: non soumis à la quote-part minimum

Provisions techniques

Provisions techniques	Total	Régime obligatoire	Régime surobligatoire
Avoir de vieillesse	40 778	19 800	20 978
Provisions pour futures conversions en rentes	1 921	1 479	442
Réserve mathématique pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours	16 719	8 561	8 158
Réserve mathématique pour rentes d'invalidité et rentes pour enfants d'invalides en cours	2 019	1 348	671
Réserve mathématique Polices de libre passage	3 482		
Réserve mathématique Autres couvertures	3 998		
Renforcements pour réserves mathématiques des rentes et PLP	3 036		
Provisions pour les cas d'assurance survenus mais non encore liquidés	716		
Réserves pour garantie de taux d'intérêt, fluctuations de sinistralité et de valeurs	0		
Provisions de renchérissement	637		
Autres provisions techniques	553		
<i>Total des provisions techniques</i>	<i>73 859</i>		

Toutes les données sont en millions de francs

Swiss Life a pris – au vu de la persistante faiblesse des taux d'intérêt – des mesures supplémentaires afin d'assurer la tenue de ses engagements vis-à-vis des destinataires, procédant pour cela à l'évaluation des engagements liés aux rentes avec un taux d'intérêt technique de 0,85% (contre 0,85% l'exercice précédent). Grâce à la constitution de provisions techniques supplémentaires,

la future charge d'intérêts a pu être davantage réduite. Cela permet à Swiss Life de garantir pleinement la tenue de sa promesse aux clients. Swiss Life dispose en outre d'un fonds d'excédents bien fourni, qui garantira aux destinataires – à l'avenir également – une participation élevée aux produits.

Fonds d'excédents

Le fonds d'excédents est une provision pour les participations futures aux excédents. Il sert à aplanir les fluctuations liées à la marche des affaires et permet de garantir une attribution stable de l'excédent aux preneurs d'assurance. Ce fonds doit être utilisé exclusivement en faveur des preneurs d'assurance. Il est alimenté par les attributions issues du compte d'exploitation. Les excé-

dents versés aux preneurs d'assurance sont prélevés sur ce fonds. Les montants injectés dans le fonds d'excédents doivent être reversés aux preneurs d'assurance dans les cinq ans qui suivent. Sur une année, le total des attributions aux preneurs d'assurance ne doit pas s'élever à plus de deux tiers du fonds d'excédents.

Etat en début d'année	373
Répartition entre les institutions de prévoyance	-211
Correction de valeurs	0
Prélèvement sur le fonds d'excédents pour couvrir un déficit d'exploitation	0
Attribution au fonds d'excédents	636
Etat fin 2022	798
dont partie liée	287
dont partie libre	511

Toutes les données sont en millions de francs

Le résultat 2022 a permis d'attribuer un montant total de 636 millions de francs au fonds d'excédents.

Provisions de renchérissement

Le fonds pour la compensation du renchérissement est une provision technique. Il permet de financer l'adaptation future des rentes d'invalidité et survivants en cours

à l'évolution des prix. Le fonds pour la compensation du renchérissement est alimenté par les primes de renchérissement versées par les assurés actifs.

Etat en début d'année	636
Primes de renchérissement, brutes	5
Charges liées aux frais de gestion	-3
Charges pour l'augmentation des rentes due au renchérissement	-1
Dissolution en faveur de renforcements selon l'art. 149 al. 1 let. A OS	0
Dissolution en faveur du fonds d'excédents	0
Constitution de provisions pour inflation supplémentaires	0
Etat fin 2022	637

Toutes les données sont en millions de francs

Valeurs comptables – Passifs

Total des provisions techniques	73 859
Fonds d'excédents	798
Provision pour primes non acquises	0
Parts d'excédents créditées	107
Autres passifs	3 933
Total du bilan	78 697

Toutes les données sont en millions de francs

Autres chiffres clés

Nombre de contrats collectifs	48 956
Nombre d'assurés à la fin de l'exercice	698 249
Nombre d'assurés actifs	510 693
dont nombre d'assurés dans l'assurance complète	325 170
dont nombre d'autres assurés actifs	185 523
Nombre de bénéficiaires de rentes	86 771
Nombre de polices de libre passage	100 785
Taux de rémunération de la partie obligatoire des avoirs de vieillesse	1,00%
Taux de rémunération de la partie surobligatoire des avoirs de vieillesse	0,250%
Taux minimal de rémunération LPP (compte témoin)	1,00%
Taux d'intérêt technique pour l'évaluation des engagements liés aux rentes	0,85%
Taux de conversion minimum selon le régime obligatoire LPP pour les femmes à l'âge de la retraite de 64 ans (compte témoin)	6,80%
Taux de conversion minimum selon le régime obligatoire LPP pour les hommes à l'âge de la retraite de 65 ans (compte témoin)	6,80%
Taux de conversion pour les femmes, régime obligatoire (âge de la retraite: 64 ans) dans l'assurance complète	6,50%
Taux de conversion pour les femmes, régime surobligatoire (âge de la retraite: 64 ans) dans l'assurance complète	4,76%
Taux de conversion pour les hommes, régime obligatoire (âge de la retraite: 65 ans) dans l'assurance complète	6,50%
Taux de conversion pour les hommes, régime surobligatoire (âge de la retraite: 65 ans) dans l'assurance complète	4,71%

Contexte des placements: données portant sur l'année 2022

Contexte économique

A peine l'incertitude économique liée à la pandémie s'est-elle dissipée début 2022 qu'une nouvelle phase d'imprévisibilité est apparue en février avec l'éclatement de la guerre en Ukraine. La communauté des nations occidentales a réagi en imposant des sanctions aux banques, entreprises et particuliers russes, ce qui a conduit la Russie à limiter ses exportations d'énergie vers l'Europe. Les Etats-Unis sont moins touchés par les conséquences du conflit, car ils exportent très peu vers Moscou et ne dépendent pas de l'énergie russe. Dans la plupart des autres pays, la hausse des prix de l'énergie a fortement soutenu l'inflation.

Depuis le début de la pandémie, la stratégie zéro covid a dicté le quotidien en Chine. Début décembre, le gouvernement chinois a annoncé un assouplissement sensible des mesures de lutte contre le covid. Par conséquent, les villes entières confinées et les tests PCR quotidiens pour des millions de personnes appartiennent au passé. Ces mesures d'assouplissement ont été introduites beaucoup plus tôt que prévu et leur portée est plus large qu'attendu.

Dès la fin février, la Suisse a levé presque toutes les mesures de confinement encore en place, ce qui a permis à court terme une accélération de l'activité économique. A 2,2% en février 2022, le renchérissement annuel a dépassé pour la première fois depuis 2008 la limite supérieure de la cible de la Banque nationale (de 0% à 2%). En comparaison avec d'autres banques centrales des économies développées, la BNS a augmenté les taux directeurs de manière nettement plus importante par rapport à l'inflation actuelle.

Actions

En 2022, le marché américain a été baissier, avec une perte maximale de -24% à la mi-octobre. Depuis, il s'est redressé et a clôturé l'année sur une baisse de -19,4%. En 2022, pour la première fois depuis plus de dix ans, le marché américain en devise locale a moins bien performé que le marché européen des actions. Malgré la guerre en Ukraine, le marché européen des actions n'a perdu que -13,9% en 2022. De mi-octobre à mi-décembre, le marché a progressé de 14%. Le marché suisse des actions n'a pas profité de son caractère défensif et a reculé de 16,6%.

Intérêts

En raison du durcissement de la politique monétaire en 2022 pour lutter contre l'inflation la plus élevée depuis dix ans, les investisseurs et investisseuses obligataires ont aussi essuyé d'importantes pertes de cours, car les taux d'intérêt et les écarts ont augmenté simultanément. Les hausses de taux par la BCE ont été moins fortes que celles de la Fed, mais les écarts ont été plus importants qu'aux Etats-Unis à cause de la guerre en Ukraine et de la crise énergétique en Europe. Malgré des rendements totaux négatifs, les obligations suisses ont presque toutes surperformé en raison de la meilleure qualité de notation et de l'amélioration du contexte économique.

Devises

2022 a été une année exceptionnelle pour le dollar américain. Parmi les principales devises, seuls le réal brésilien et le peso mexicain ont tiré leur épingle du jeu, les banques centrales de ces deux pays ayant davantage relevé les taux d'intérêt que la Fed afin de limiter les risques inflationnistes. L'EUR a perdu 6% par rapport à l'USD, mais a mieux évolué que les devises nordiques ou que la GBP. Malgré les turbulences politiques, la GBP s'est maintenue dans une marge de négoce étroite face à l'EUR. En pondération des échanges, le CHF a légèrement cédé face à l'USD et s'est apprécié de 5%. Le JPY a enregistré la performance la plus faible de toutes les devises principales, la Banque du Japon ayant maintenu sa politique monétaire expansionniste.

Stratégie de placement de Swiss Life

Dans cet environnement de marché, Swiss Life a poursuivi la stratégie mise en oeuvre lors des années précédentes, et a investi, outre dans des emprunts obligataires, majoritairement dans des emprunts garantis de premier rang, des créances hypothécaires et des placements en infrastructures. Le portefeuille immobilier a, comme lors des années précédentes, encore été étendu. Grâce à ces mesures, Swiss Life a obtenu un rendement net de 2,36% sur les placements pour la prévoyance professionnelle (2021: 1,86%). La performance des placements aux valeurs de marché a quant à elle atteint -9,36% (contre 0,43% en 2021).

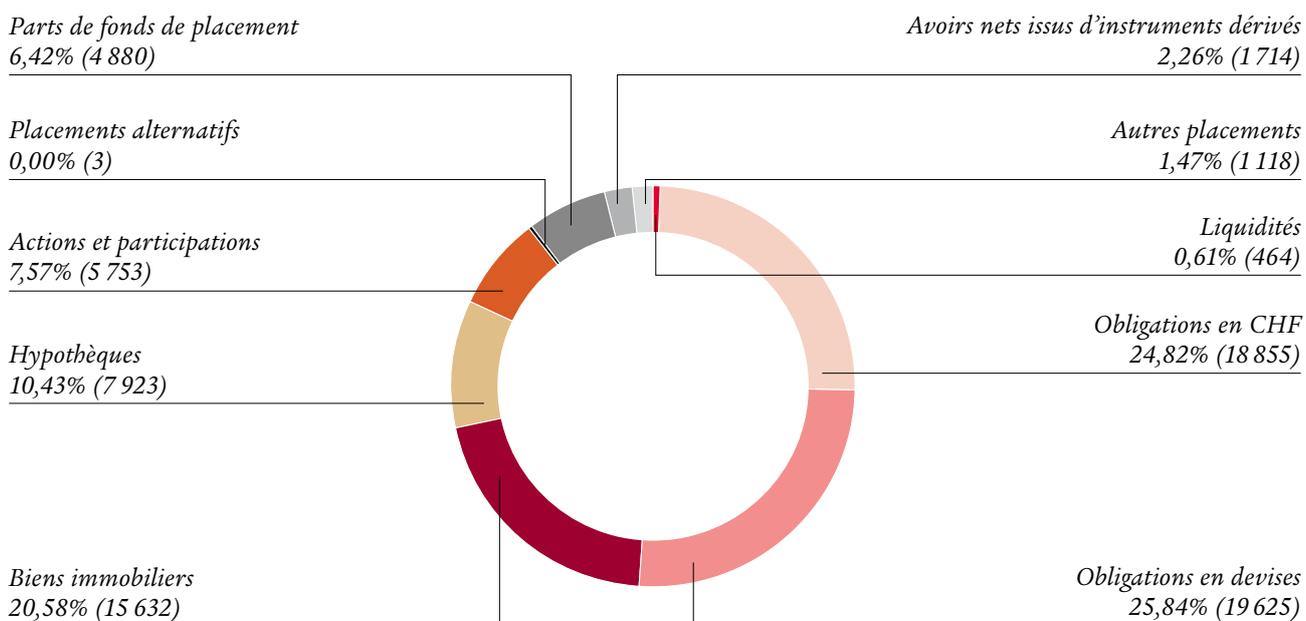
Données relatives à la politique de placement de Swiss Life

Swiss Life gère ses placements de manière à ce que le capital risque économique soit investi en fonction de sa propension au risque. L'entreprise a recours pour ce faire à une gestion des actifs et des passifs (ou Asset and Liability Management - ALM) dans le cadre de laquelle l'on utilise les enseignements tirés de l'évaluation des risques pour définir la stratégie de placement. L'objectif est de s'assurer que

Swiss Life sera à tout moment en mesure de verser les prestations exigibles et que les capitaux propres suffiront toujours à couvrir les fluctuations de valeur des actifs et des passifs. Les fonds des preneurs d'assurance, les réserves libres de l'entreprise et ses capitaux propres sont systématiquement placés dans le strict respect de critères clairement définis en termes de sécurité, de rendement et de liquidité.

Détails du portefeuille de placements

Portefeuille de placements selon les catégories de placement au 31 décembre 2022 (en % de la valeur comptable).
Le total s'élève à 75 967 millions de francs (toutes les données entre parenthèses sont exprimées en millions de francs).





Placements, réserves de réévaluation, rendement et performance

Placements	Valeur comptable	Valeur de marché	Quote-part
Portefeuille de placements au début de l'exercice	76 552	87 762	
Portefeuille de placements à la fin de l'exercice	75 967	77 640	100,00%
Placements directs		70 959	91,40%*
Placements collectifs à un et plusieurs niveaux		6 233	8,02%*
Placements non transparents en termes de coûts		448	0,58%*

Toutes les données sont en millions de francs

* Mesurée à la valeur de marché du portefeuille de placements à la fin de l'exercice

Réserves de réévaluation (réserves latentes)	2022	2021
Réserves de réévaluation au début de l'exercice	11 210	12 248
Réserves de réévaluation à la fin de l'exercice	1 673	11 210
Variation des réserves de réévaluation	-9 537	-1038

Rendement et performance	brut	net
Produit des placements	2 028	1 796
Rendement brut sur les valeurs comptables*	2,66%	2,36%
Performance sur les valeurs de marché**	-9,08%	-9,36%

Toutes les données sont en millions de francs

* Produit des placements en pourcentage de la valeur comptable moyenne

** Produit des placements et variations des réserves de réévaluation en pourcentage de la valeur de marché moyenne

Valeurs comptables – Actifs

Total du portefeuille de placements	75 967
Engagements issus d'instruments dérivés	1 392
Autres actifs	1 338
Passifs Réassurance	0
Total du bilan	78 697

Toutes les données sont en millions de francs

Frais de gestion de la fortune

Les charges brutes relatives à la gestion des placements de capitaux de la prévoyance professionnelle doivent être présentées en fonction des catégories suivantes: adminis-

tration et gestion (TER), transaction et commission (TTC) et autres frais de services ne pouvant être imputés à l'une des deux autres catégories (SC).

Frais de gestion de fortune (nets selon le compte d'exploitation Prévoyance professionnelle)	232
Frais de gestion de fortune (bruts selon le modèle de la CHS)	409
Frais TER	343
Placements directs	302
Placements à un et plusieurs niveaux (indicateur de frais)	41
Frais TTC	56
Frais SC	10
Frais activés	-36
Frais d'entretien et de maintenance de biens immobiliers	-141

Toutes les données sont en millions de francs



Prime pour frais de gestion et charges d'exploitation

	Charges d'exploitation (en millions de CHF)	par tête (en CHF)	Primes pour frais de gestion (en millions de CHF)	par tête (en CHF)
Assurés actifs	229	449	223	437
Polices de libre passage	3	25	2	20
Autres	4		3	
Total intermédiaire	236	400	228	327
Bénéficiaires de rentes	43*	500		
Total	279			

*Les charges d'exploitation pour les bénéficiaires de rentes sont supportées par le processus de risque et d'épargne

Représentation des charges d'exploitation en fonction des centres de frais

Frais d'acquisition	64
aux courtiers*	36
au Service externe	28
autres	0
Charges relatives au marketing et à la publicité	4
Autres charges relatives à l'administration générale	168
Frais d'acquisition et de gestion	236
Charges de traitement des prestations	43
Charge d'exploitation partie Réassurance	0
Total des charges d'exploitation	279

Toutes les données sont en millions de francs

*Commissions pour coopérations de distribution comprises

Les 236 millions de francs de frais de gestion comprennent tous les frais d'acquisition et de gestion incombant à Swiss Life de par la gestion des affaires de la Prévoyance

professionnelle. Swiss Life s'efforce de réduire les charges liées aux frais de gestion.



*Nous permettons à chacun
de vivre selon ses propres choix.*

*Swiss Life SA
General-Guisan-Quai 40
Case postale 6027
8022 Zurich
www.swisslife.ch*